

## COMMUNIQUE DE PRESSE

6 mai 2019

## La Région Bourgogne-Franche-Comté accompagnera l'entreprise Thomas dans son installation à Mâcon

En juillet dernier, Marie-Guite Dufay, présidente de Région, rencontrait Yann Thomas, PDG du groupe éponyme, afin d'évoquer l'accompagnement du groupe de maroquinerie de luxe dans son installation en Bourgogne-Franche-Comté.

Depuis, les services du Conseil régional ont travaillé avec l'entreprise pour garantir cette implantation dans le Mâconnais.

« Je me réjouis de cette annonce. L'arrivée prochaine du maroquinier est une chance pour l'économie locale. La Région Bourgogne-Franche-Comté accompagne depuis de nombreuses années l'évolution des entreprises de maroquinerie. Nous avons déjà soutenu l'implantation de Thomas à Semur-en Auxois, nous mobiliserons à nouveau les aides régionales afin de permettre à l'entreprise de se développer et de prospérer. C'est une décision plus que positive pour l'emploi, avec à la clé le recrutement et la formation de 200 personnes à un métier à haute valeur ajoutée ».

Ce soutien régional se fera à travers les différents dispositifs de formation notamment le FRAP (fonds régional d'aide à la professionnalisation). D'autres aides économiques seront également possibles dans le cadre de la construction du nouveau site au sein de la Cité de l'entreprise de Mâcon.